



Bonnes Pratiques Supply Chain

« où en êtes-vous ? »



De nombreuses PME sont confrontées à l'augmentation de leurs coûts logistiques. Dans certains cas, le **coût logistique dépasse même le coût de fabrication**, faisant chuter la compétitivité des produits sur les marchés

Ce constat, au-delà des contraintes économiques, est le reflet d'un **manque de maîtrise de la logistique**

Alors que les grandes entreprises ont fait de la logistique un **levier stratégique** de croissance et de productivité la plupart des PME accusent un retard important dans la mise en œuvre des bonnes pratiques.

La raison est que cette fonction essentielle est **méconnue des PME**. Elle est en grande partie **sous-exploitée** et réduite le plus souvent aux seuls **moyens d'entreposage et de transport**.

Le club logistique, accompagné de ses financeurs, vous propose un Programme du diagnostic de 2 jours :

Une journée, la mise en œuvre du référentiel SCM permettant de se situer sur l'échelle de maturité et d'établir un **plan d'actions prioritaires** pour renforcer les maillons faibles qui sera élaborée lors d'une réunion de travail.

Pour participer à cette opération, téléphonez ou adressez un courriel au club à l'attention de

Henri Mathieu (tel : 06 19 69 98 69).

Jean-Jacques Juvien, auditeur SCM (tel : 06 47 97 14 00)



L'Association française pour la logistique est une organisation neutre et indépendante, multisectorielle, qui représente plus de 1500 membres sur le territoire national issus du milieu industriel, distribution, prestataire et universitaire.

Sa mission est de soutenir les entreprises dans leur recherche de performance logistique et de compétitivité.

Mission que le Club Défis Logistiques en Champagne-Ardenne défend et soutient en ajoutant la notion de participation et de mutualisation.

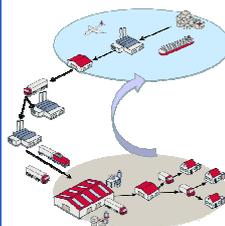
Pour ces raisons ces associations étaient appelées à se rencontrer pour envisager une collaboration active.

Après le SITL, dans la newsletter n° 11, nous vous présentons les actions envisagées et les axes de travail arrêtés.

« Logistics for the future » : la mutualisation

En ce qui concerne la **mutualisation de fonctions de la chaîne logistique**, nous pouvons écrire que la mutualisation est la **mise en commun de moyens entre plusieurs entités** pour optimiser l'usage de l'un des maillons de la chaîne logistique (par exemple : achats et/ou approvisionnements de matières premières) ou pour accéder à un service inaccessible individuellement (par exemple : mise en place d'une délégation commerciale à l'export).

La mutualisation doit devenir un réflexe pour contrecarrer les aspects négatifs de la crise économique dans laquelle nous nous installons et devenir un élément fédérateur pour sortir le dirigeant de PME ou le responsable logistique de son isolement, grâce à la **mise en commun de services** (tout ou partie des maillons de la chaîne logistique) mais également **de compétences** (responsable logistique, gestionnaire de flux, personnel de manutention), **de locaux** (répartition d'entrepôts, de bureaux) et **de moyens** (engins de manutention, véhicules).



La mutualisation de différents maillons de la chaîne logistique s'organisera facilement si les entreprises ont œuvré pour optimiser tous les composants de leur supply chain. **Il s'agit avant tout d'optimiser la gestion des flux au niveau global .**

(article rédigé par JJ Juvien consultable sur le site du club, adressé par courriel en le demandant au secrétariat du club).

Les actions du club :

Rappel : Une formation et un accompagnement pour préparer votre dossier de demande du statut d'OEA.



Cette opération échelonnée sur 2 jours sera financée à hauteur de 50% par les financeurs du club.

Téléphonez pour vous inscrire ou adressez nous un courriel.

Actions de mutualisation : Henri Mathieu anime une commission dont le programme est disponible sur le site du club

Logistics in Champagne-Ardenne

Le portail web de la filière Transport & Logistique en Champagne-Ardenne

«[Logistics in Champagne-Ardenne](#)» est la **plateforme web collaborative, gratuite et sécurisée**, destinée à l'ensemble des **acteurs de la filière Transport & Logistique** et aux **chargeurs** déjà présents en Champagne-Ardenne, ou souhaitant y développer leurs activités.

Cet outil a pour vocation de **promouvoir les activités Transport et Logistique en région Champagne-Ardenne**, de donner les moyens aux entreprises régionales d'affronter les **défis de demain** du secteur Transport & Logistique (massification, mutualisation...), et de faire converger les problématiques de **développement durable** et de Supply Chain.

Découvrez sur «[Logistics in Champagne-Ardenne](#)» :

- La **présentation globale de la filière Transport & Logistique** en Champagne-Ardenne
- Les **disponibilités foncières et immobilières**
- La **place de marché B2B** dédiée aux prestations Transport & Logistique
- L'**annuaire des prestataires** Transport & Logistique régionaux
- Les offres de **formations** existantes en région
- Et l'actualité de la filière

Pour en avoir une **démonstration complète et personnalisée**, rendez-vous sur le **stand «Invest in Champagne-Ardenne» (E46*)**.



Salon SITL du 29 au 31 mars 2011 à Paris Porte de Versailles (pavillon 7.2). Vous retrouverez sur un stand commun : CADev (Champagne-Ardenne Développement), le Conseil général de l'Aube et Aube Développement, Champagne Centrale Promotion et Haute-Marne Expansion

Votre implantation à moindre coût, à Troyes (90 min de Paris)

Sur un Parc fer/route de 250 ha (liaisons fret fluviales et aériennes à prox.) : sont disponibles 120 ha de terrains aménagés et 3 entrepôts embranchés fer à louer sous 8 mois (50.000 m², 60.000 m², 67.000 m²) / Bassin d'emploi de 250.000 hab. / Déjà plus de 500.000 m² d'entrepôts dans l'Aube.

Contact : Valérie THIERY Tel : 03 25 43 70 17
thiery@aube-developpement.com

Un salon intéressant à Reims : INNOVACT

Se déroulant le 30 mars au palais des Congrès Reims
Un groupe de discussion a ne pas manquer :
« Amélioration de la productivité par l'optimisation de la communication au sein des véhicules de transports »
Projet C2A - Connect to All <http://www.c2a-project.eu>



Travaille sur un projet de plate-forme multimodale à Châlons en Champagne . Cette unité technique située à proximité d'axes routiers et ferroviaires pourrait être une réponse au développement d'axes de circulation de flux de marchandises en transports combinés mais aussi en wagons isolés. Acheminement de conteneurs maritimes vers Le Havre, Marseille éventuellement Barcelone, remorques ou caisses mobiles vers l'ouest de la France mais aussi vers les pays d'Europe Centrale et de l'Est et pourquoi pas vers la Chine via le Transsibérien. Mais cette plate-forme installée au centre de la région, ne pourrait-elle pas servir aux transports de masses inter-régionaux ou supra-régionaux ? C'est un dossier à suivre car complémentaire des ceux existants (Culmont Chalindrey, Nogent, Givet ou Vatry) et qui offrirait aux logisticiens de nouvelles opportunités.

Pour obtenir plus de renseignements, il est possible de contacter Martine Carrié (directeur du développement économique) tel 03 26 21 87 32

Site: www.citesenchampagne.net

La présence du Club sur les salons

Au côté de la CADEV et de Cités en Champagne, **Jacques Blanchard-Jacquet** sera présent à **Birmingham** du 5 au 7 avril. N'hésitez pas à le solliciter si vous souhaitez qu'il contacte l'un de vos fournisseurs ou clients (tel :06 07 95 48 56)



Du 29 au 31 mars, sur le **site de Invest in Reims**

C44 espace Sites Logistiques

Thierry Bruneau sera présent sur le stand de Concerto European Developer

Au mois de mars, la journée de la femme, sont-elles nombreuses à diriger des services logistiques ? Nous en connaissons quelques unes que vous pouvez contacter pour obtenir des informations sur le fonctionnement d'un service logistique ou d'une société prestataire de services logistiques.

Mademoiselle Clément, directeur général des transports Clément de Sézanne (tel : 03 26 80 70 07)

Mademoiselle Leila Difallah, chargée des thématiques de logistiques internationales à la CCI de Troyes. (tel : 03 25 43 70 16)

Madame Christine Mohimont, responsable logistique d'Electrolux à Revin. (tel :03 24 42 81 50)

Madame Lucille Mounier, gérante de Logipack Europe gestion de support de maintenance industrielle. (tel : 03 26 21 51 18)

Madame Stéphanie Poix, PDG d'ACR spécialiste du copacking sur mesure avec ou sans transport + du routage colis B to B et B to C et du Marketing opérationnel (tel : 03 24 33 11 10)

Christine Morel, DG de Wincanton et nouvelle présidente de la commission fluviale de la Fédération de la Logistique et des Transports (tel 03 26 05 40 55)

La dernière promotion du CESI en Master **Management de la Supply Chain** 50% des effectifs était féminin.

Blandine Moret peut vous entretenir de cette formation supérieure. (tel :03 26 79 35 72)

Le transport terrestre

Une étude Eurostat 2010 a en effet évalué que le **taux moyen de remplissage** d'un camion de marchandises est de **65%**, avec plus de **20% de ses parcours à vide**. (Pourquoi réclamer le 44T. ???)

Pour les entreprises, l'enjeu est à la fois économique et environnemental; les coûts de transport ne cessant d'augmenter, il apparaît important que les PME souffrant de déséquilibre dans les mouvements de leurs flux de marchandises s'organisent par activité, par secteur d'implantation (zone mal ou peu desservie) ou par secteur de distribution pour mutualiser leurs transports routiers.

C'est de l'union des donneurs d'ordres que les véhicules seront remplis correctement actionnant ainsi des effets de leviers importants dans le but de réaliser des économies d'échelle tant chez les industriels que chez les transporteurs. (JJ.J)

Le prix du gazole ne cesse d'augmenter

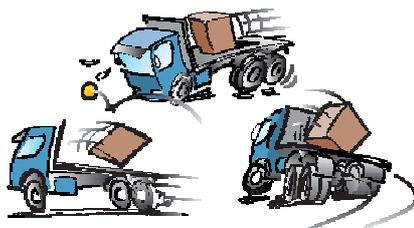


Vérifier régulièrement les taux pratiqués par vos prestataires, des variations des taux ont été enregistrés
Consulter le site du CNR pour obtenir toutes informations utiles

Prix du litre de gazole hors TVA en citerne

28/02/20111,0866 €
Moyenne mensuelle 02/20111,0729 €
Evolution depuis le début de l'année 2011 + 7,89 %
(source CNR)

Si nous parlions arrimage



Un coût non négligeable qu'il convient de mesurer en plus des frais de transport.

Aujourd'hui, le code de la route précise qu'il ne peut y avoir aucun risque de chute pour la charge

d'un véhicule, et que cette charge doit être arrimée selon des règles précises

Le contrat type 99-269 précise dans son article 7

« Les opérations de chargement, **de calage d'arrimage** d'une part, de déchargement d'autre part, **incombe, respectivement, au donneur d'ordre ou au destinataire**, sauf pour les envois inférieurs à trois tonnes

La **responsabilité** des dommages matériels survenus au cours de ces opérations **pèse sur celui qui les exécute** Le transporteur met en œuvre dans tous les cas les moyens techniques de transfert propres au véhicule. Il est responsable des dommages résultant de leur fait ».

Il convient de négocier ces opérations avec vos transporteurs et de rédiger des protocoles de travail précis. (qui fait quoi, qui est responsable, qui fournit es équipements, comment les récupérer, etc....)

Un arrimage défectueux peut conduire l'entreprise et son représentant légal devant le tribunal pénal, il est donc particulièrement important de mesurer les risques de l'arrimage.

Une norme européenne « European Best Practice Guidelines for Load Securing », ainsi que plusieurs normes techniques, comme la norme européenne sur la sécurisation des chargements EN 12 195-1 ou la norme internationale pour l'arrimage en conteneurs (IMO/ILO/UN-ECE) peuvent vous guider dans votre démarche. Certains pays, comme l'Allemagne, appliquent la norme la plus stricte. (JJ.J)

Ce que dit la loi

La loi n°2006-10 du 5 janvier 2006 (a.23), relative à la sécurité et au développement des transports, permet aux transporteurs routiers de marchandises d'ajuster leurs prix de transport en fonction des variations du coût du carburant entre la date du contrat et la date de la réalisation de l'opération de transport et du poids de ce poste dans la prestation.

Ce dispositif a été renforcé par la loi n°2008-776 du 4 août 2008 (a.38), dite de modernisation de l'économie, qui a modifié plusieurs dispositions de l'article 24 de la loi n°95-96 du 1er février 1995. Le principe de l'indexation s'applique clairement, depuis cette date, aux contrats de commission de transport pour la part relative liée à l'organisation des transports routiers de marchandises.

Les contrats de location avec conducteur de véhicules destinés au transport routier de marchandises entrent également dans le champ d'application du dispositif légal d'indexation gazole. Enfin, une sanction pénale avec une amende maximale de 15 000 euros a été instaurée pour le cocontractant d'un transporteur routier qui manquerait à son obligation.

Le législateur a prévu que les parties pouvaient s'entendre sur les modalités de révision, les contrats spot étant exclus du champ de l'indexation.

Coût du personnel de conduite

Un étude du CNR compare les coûts du personnel de conduite entre la France et l'Allemagne.

Pour une base 100 en France, il en ressort que les coûts en Allemagne se situe en moyenne à 69 en variant de 85 dans le land de l'ouest à 45 dans celui de l'est.

Pour maîtriser vos coûts de transport de distribution européenne, il apparaît souhaitable de consulter des transporteurs allemands installés dans les régions de Thuringe (Erfurt), Saxe (Dresden), Saxe-Anhalt (Mackedebourg), Brandenburg (Postdam), Mecklemburg (Schwerin)

Réaménagement de votre plate-forme logistique

Dimensions des voies de circulation à respecter

	Circulation sens unique	circulation double sens
Piéton seul	0,80m	1,50m
Piéton avec charge	1,20m	2,00m
Transpalette conducteur accompagnant	largeur chariot ou de la charge	
Conducteur porté	+ 1,00m	+1,40m
Véhicule léger	3,00m	5,00m
Poids lourds	4,00m	6,50m



511 entreprises du TRM en redressement, liquidation judiciaire ou procédure de sauvegarde au **4e trimestre 2010**. (Source Coface)

Quelques nouvelles



Discrètement mais sûrement, SNCB Logistics développe ses activités en France au travers de trois de ses filiales, OSR France, Xpedys et IFB France. Cette entité, devenue société de droit privé depuis le 1er février 2011, regroupe en effet en son sein toutes les activités fret (anciennement B-Cargo) de l'opérateur historique belge SNCB. Avec un objectif de retour à la rentabilité en 2012 (le plan de sauvetage, entamé en 2008, serait finalisé à 75%) et une volonté affichée de renforcer ses activités à l'international.

En France, l'activité a pris un nouvel élan depuis l'année dernière. En décembre 2010, Xpedys, commissionnaire de transport pour le transport conventionnel hors containers (métaux, vrac, produits chimiques et automotive) a notamment lancé avec le soutien de sa société sœur OSR France (entreprise ferroviaire) un service de « wagons isolés » pour le Nord de la France, dans les régions limitrophes de la Belgique. OSR France s'appuie pour cela sur deux gares de triage, celle d'Aulnoye près de Valenciennes et celle de Tergnier, au nord de Soissons, qui lui permettent de desservir deux vastes zones de 70 à 80 km de rayon, à raison de trois ou quatre trains par jour.

Une autre filiale de SNCB Logistics, IFB, spécialisé dans l'intermodal et le transport ferroviaire de containers, est également assez active dans l'Hexagone. IFB France dispose notamment depuis début 2010 à Bonneuil-sur-Marne d'un terminal à containers loué au Port de Paris (utilisé précédemment par Progeco, une filiale de CMA-CGM). **JLR**

Mærsk Line commande dix porte-conteneurs de 18 000 EVP

Mærsk a confirmé le 21 février 2011 les informations de l'agence Reuters de Séoul selon lesquelles le chantier coréen **Daewoo Shipbuilding & Marine Engineering**



ont remporté un contrat de 23 million de dollars (1,47 milliard €) pour fournir dix **porte-conteneurs** à A.P. Møller-Mærsk. Le groupe bénéficie d'une option pour vingt porte-conteneurs supplémentaires.

Le site internet grand public de la compagnie orienté "développement durable" donne quelques détails sur ces navires livrables entre 2013 et 2015 : les "Triple-E" feront 400 m de long, 59 m de large, 14,5 m de tirant d'eau, 73 m de tirant d'air, 165 000 tpl, 600 prises refers, vitesse maximale 23 nœuds obtenue grâce à deux hélices de quatre pales d'un diamètre de 9,8 m mises en mouvement par deux moteurs "ultra-longs" MAN d'une puissance unitaire de 43 000 CV. Leur consommation sera de 168 gr/kWh. Le prix annoncé par

Les aéroports français ont enregistré un trafic de fret avionné de 2,6 millions de tonnes en 2010, en hausse de 16,2%.

La reprise des échanges mondiaux a surtout profité à Aéroports de Paris, dont le trafic gagne 18,8% à 2 269 494 tonnes. En revanche, les aéroports de province métropolitains ne progressent que de 0,4% à 241 837 tonnes. Les plateformes parisiennes s'octroient ainsi 90,4% du trafic métropolitain, contre 88,8% en 2009.

Parmi les aéroports de province, Marseille, Lyon, Nice, Nantes et Bordeaux tirent leur épingle du jeu, la palme de la croissance revenant à Nice, qui profite de l'augmentation des fréquences d'Emirates. L'aéroport binational de Bâle-Mulhouse, non comptabilisé dans les statistiques globales de l'UAF, connaît également un fort rebond (+40,2% à 43 654 tonnes). À l'inverse, Toulouse, Saint-Nazaire/Montoir, Rennes, Vatry et Châteauroux sont sur le déclin.

Marseille est désormais numéro un des aéroports de province devant Toulouse. Viennent ensuite Bâle-Mulhouse, Lyon, Saint-Nazaire/Montoir, Nice, Nantes, Rennes, Vatry (qui perd cinq places pour se retrouver en 9ème position), Bordeaux et Châteauroux.

Le Freight Forwarding dope les résultats de Geodis

Contrairement à 2009, qui a été une année particulièrement difficile pour Geodis, l'exercice 2010 marque un retournement significatif de tendance.

Le chiffre d'affaires du groupe s'élève à 6.563,8 millions d'euros, en hausse de 31,1% par rapport à l'année précédente. Certes, les opérations de croissance externe (dont IBM Global Logistics, Cooljet, Ciblex, Sealogis, STSI, Chevalier, Bertola...) réalisées entre 2009 et 2010 génèrent 812,6 M€ de chiffre d'affaires nouveau

Mais à taux de change et à périmètre constants, le CA progresse tout de même de 11,6% (+578,2 M€) par rapport à 2009.

La division Freight Forwarding, qui représente désormais à elle seule, plus du 1/3 du chiffre d'affaires du Groupe, réalise un bond de 50,4 %. Cette progression spectaculaire s'explique par la remontée des taux de fret et la reprise des volumes en fret aérien (+ 40 %) et maritime (+22 %), notamment sur l'axe Asie-Europe (log mad.)

Le port de Marseille Fos s'élance en 2011 dans d'ambitieux projets de développement de son réseau ferroviaire. L'objectif est en effet de faire passer la part modale du transport ferré de 8,3% en 2010 à 30% en 2013

Des investissements importants,

Or avec la plateforme logistique Distriport et les prochains terminaux à containers (Fos 2XL, 3XL, 4XL), la desserte ferrée de la zone industrialo-portuaire (ZIP) de Fos devrait passer de 21 trains par jour à 60 en 2013, grâce à une signalisation automatique (commande centralisée de toute la zone de Fos et doublement de certaines sections à voie unique). Huit millions d'euros ont donc été inscrits au contrat État-région 2007-2013 pour cette opération.

Côté bassins Est, si le budget est trois fois plus important, 24 millions d'euros, c'est que l'objectif est encore plus ambitieux. Il s'agit de connecter les bassins marseillais au réseau d'autoroutes ferroviaires et ainsi d'optimiser son positionnement économique à l'échelle européenne.

(source Logistique magazine)



La Renfe, l'opérateur des chemins de fer espagnols, a décidé de scinder sa branche fret, Renfe Mercancias, en cinq sociétés indépendantes en fonction du type d'activité : automobile, sidérurgie, intermodal, multi-produits et services logistiques. Les cinq nouvelles sociétés espagnoles dédiées au fret ferroviaire pourront être ouvertes aux capitaux privés, la Renfe gardant la traction.

L'OTRE demande aux pouvoirs publics d'exercer des contrôles

Dans un communiqué publié le 7 mars 2011, l'OTRE demande aux pouvoirs publics des contrôles accrus en matière d'application de la clause d'indexation du coût du gazole sur le prix de transport. Ce dispositif mis en place par les lois du 5 janvier 2006 et du 4 août 2008 "prévoit des sanctions pénales pour tout cocontractant d'un transporteur routier n'appliquant pas la clause d'indexation. L'OTRE exhorte donc les transporteurs routiers à faire respecter leurs droits en obligeant leurs clients à appliquer l'indexation. Mais sans contrôle, pas de sanction", indique l'organisation professionnelle. Or d'après l'OTRE, "l'absence de contrôle observée depuis plusieurs mois entraîne aujourd'hui un refus d'un grand nombre de clients d'une quelconque indexation du gazole".

L'organisation professionnelle dénonce aussi "un allongement des délais de paiement à 30 jours", et demande que la Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF) exerce également des contrôles dans ce domaine.

L'OTRE souhaiterait d'ailleurs que les contrôleurs du ministère des Transports soient habilités à diligenter les contrôles liés à ces deux dispositifs (indexation gazole et délai de paiement). (source WT)

Révision de la norme internationale ISO 9001 et 1ers résultats de l'enquête ISO, rencontres en régions

AFNOR Normalisation organise 18 rencontres en France pour découvrir les pistes de développement autour de cette révision de la norme internationale ISO 9001 et les premiers résultats de l'enquête ISO.

Création d'un Observatoire de la Logistique

A l'occasion de la SITL l'association Afilog va annoncer la création d'un Observatoire de la Logistique. Celui-ci aura pour objectif de mettre à la disposition de la filière logistique, des informations pertinentes et complètes, de favoriser le suivi et la compréhension des évolutions du secteur afin de mieux identifier ses défis et ses contraintes, ceci dans le but de faciliter la prise de décision en matière de gestion

Une proposition de service



USA - Wochen bei DSV.

Sehr geehrter Herr Juvien, bis zum 30.04.2011 profitieren Sie noch von unseren tollen Angeboten während der USA Wochen. Jetzt neu

für Sie: Unser leistungsstarkes und verlässliches **DSV Xpress Produkt** für besonders eilige Sendungen. Wir stellen Ihre Waren und Dokumentensendungen innerhalb von 48 Stunden in den USA zu – natürlich bei rundum sorglos Service.

Verlassen Sie sich auf bewährte DSV Qualität und überzeugen Sie sich von unseren Leistungen:

- Wöchentliche FCL / LCL Services
- Tägliche Abflüge in alle Wirtschaftszentren
- Expresssendung innerhalb von 48 Stunden
- Verzollung über Fully Licensed Customs Brokers
- C-TPAT Zertifizierung
- Vertraut mit den US Compliance Bestimmungen
- 21 Standorte mit 500 Mitarbeitern in den USA

À l'occasion de la mise en service du **réseau bus-tram de l'agglomération de Reims**, prévue le 18 avril 2011, **Transdev lance un système de billetterie "sans contact"**. Cartes et tickets sont munis d'une puce intégrée



mercredi 6 avril 2011 à partir de 14h00

Visite du Site GUNNEBO

15 rue Fichet Bauche à Bazancourt (51)

suivie d'une conférence sur La Gestion du Temps

Intervenant M. Alain Lairé - Euroconseils

Les financeurs du club



Retrouvez-nous sur le web : www.defis-logistiques-champagne-ardenne.com



Agenda :

Vérifiez les dates des prochaines manifestations sur le site du Club.